

et à l'augmentation de leur intérêt de propriétaire dans les industries existantes, ce qui est l'un des objectifs importants du Gouvernement.

Il vous sera soumis une mesure tendant à instituer un Conseil économique du Canada, afin d'aider le Gouvernement, les travailleurs et l'industrie à trouver des moyens d'assurer, au Canada, les plus hauts niveaux possibles d'emploi, de productivité et de constante expansion de notre économie.

Mes Ministres adopteront des programmes constructifs, visant à la mise en valeur des abondantes richesses naturelles du Canada, à l'avantage des Canadiens.

Le Gouvernement entamera des pourparlers avec le Gouvernement de la Colombie-Britannique et avec les États-Unis, afin de hâter la réalisation du projet d'aménagement du fleuve Columbia.

On vous proposera une nouvelle Loi sur le ministère de l'Agriculture, prévoyant la nomination de deux Ministres, ce qui permettra d'accorder plus d'attention aux besoins de l'agriculture tant dans l'Est que dans l'Ouest du Canada. Mes Ministres lanceront de nouveaux programmes, afin d'accroître la stabilité et la prospérité de l'agriculture. Ils s'efforceront d'élargir les débouchés intérieurs et étrangers pour les produits agricoles du Canada, et particulièrement pour les produits laitiers.

Le Gouvernement entame présentement des consultations avec les provinces, en vue de mettre au point un programme d'expansion nationale des pêcheries. Mes Ministres ont l'intention de faire établir une limite de douze milles au large des côtes, au bénéfice des pêcheries canadiennes, compte tenu des traités existants et des droits acquis.

Vous serez priés de maintenir les paiements consentis aux compagnies de chemin de fer, en attendant que soient adoptés des programmes à long terme en matière de transports. Vous serez priés également d'accorder une aide supplémentaire pour l'achèvement de la route transcanadienne.

Mes Ministres ont entrepris d'établir un régime étendu de pensions contributives. Les nouvelles pensions seront coordonnées aux dispositions actuelles de sécurité de la vieillesse, afin de permettre à tous les Canadiens, à l'âge de la retraite, de vivre dans la sécurité et la dignité. Même si les dispositions nécessaires pour réaliser ce grand progrès dans la sécurité sociale de notre population sont forcément complexes, les mesures législatives dont vous serez saisis seront conçues de façon que le nouveau régime de pensions puisse entrer en vigueur le plus tôt possible.

Des mesures portant sur l'assurance-chômage sont à l'étude; en attendant, vous serez

priés de pourvoir à l'alimentation de la caisse de façon à ce qu'elle puisse répondre aux demandes de prestations.

La nouvelle délimitation des circonscriptions électorales a déjà trop tardé. Vous serez invités à autoriser l'établissement d'une commission qui sera chargée d'entreprendre cette tâche importante.

Il sera proposé une modification à la Loi sur la citoyenneté canadienne, afin d'assurer à tous les citoyens canadiens, où qu'ils soient nés, une parfaite égalité de droits. La politique en matière d'immigration sera remise à l'étude.

Membres de la Chambre des communes,

Vous serez priés de voter les fonds requis pour le service public et pour les versements autorisés par le Parlement.

Vous serez invités à instituer un comité spécial de la Chambre, qui sera chargé d'étudier les problèmes relatifs à la défense.

On vous proposera de confier au comité permanent des privilèges et élections la révision de la Loi électorale du Canada.

Vous serez priés d'approuver l'institution d'un comité de la procédure, dont la présidence sera confiée à l'Orateur et qui aura pour but de raffermir le Parlement et de le rendre plus efficace.

Honorables membres du Sénat,

Membres de la Chambre des communes,

Outre les mesures déjà énoncées, vous serez invités à étudier d'autres projets de lois.

Puisse la Divine Providence vous éclairer dans vos délibérations.

La Chambre des communes se retire.

Il plaît à Son Excellence l'Administrateur de se retirer.

Le Sénat reprend sa séance.

BILL CONCERNANT LES CHEMINS DE FER

PREMIÈRE LECTURE

L'honorable M. Vaillancourt présente le Bill S-1 concernant les chemins de fer.

Le bill est lu pour la 1^{re} fois.

DISCOURS DU TRÔNE

ÉTUDE À LA PROCHAINE SÉANCE

Son Honneur le Président: Honorables sénateurs, j'ai l'honneur de vous faire savoir que Son Excellence l'Administrateur a bien voulu me faire remettre le texte du discours du trône qu'il a prononcé aujourd'hui devant les deux Chambres du Parlement.

Quand l'étudierons-nous?